

## Marchés publics

Procédure adaptée

7397407601 - SF

### Communauté de Communes du Pays de Lauzun

Extension des vestiaires et clôture d'un espace tri/déchets au stade de football de Miramont-de-Guyenne

### AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Maître de l'ouvrage : Communauté de communes du Pays de Lauzun 47410.

Tél. 05 53 94 49 21. Mèl : finances@ccpl47.fr

Profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet des travaux :

Bâtiment communautaire, stade de football de Miramont-de-Guyenne.

Extension des vestiaires et clôture d'un espace tri/déchets.

Travaux de mise aux normes accessibilité handicapés.

Lieu d'exécution : 925, rue Pierre-Clerjou, 47800 Miramont-de-Guyenne.

Procédure de passation : marché passé en lots séparés selon la procédure adaptée. Sans option, variantes autorisées. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Désignation des lots :

Lot n° 1 : gros-œuvre, démolitions, VRD.

Lot n° 2 : charpente, couverture, zinguerie.

Lot n° 3 : menuiseries extérieures aluminium & PVC, serrurerie.

Lot n° 4 : menuiseries intérieures bois, équipements vestiaires.

Lot n° 5 : plâtrerie, isolation.

Lot n° 6 : carrelage, faïence.

Lot n° 7 : électricité, courants faibles.

Lot n° 8 : plomberie, sanitaire, chauffage, VMC.

Lot n° 9 : peinture.

Durée des travaux : 7 mois.

Début des travaux : 19 mai 2025.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Valeur technique des prestations (60 %) ;

2. Prix des prestations (40 %).

Délai de validité des offres : 90 jours.

Retraits des dossiers : les dossiers de consultation des entreprises peuvent être téléchargés gratuitement sur le profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Date limite de réception des offres : lundi 31 mars 2025 à 18 h 00.

Renseignements administratifs : CCPL 47 - Tél. 05 53 94 49 21.

Renseignements techniques : M. SOBAC Alain - Tél. 05 53 20 20 99,

Mèl : alain.sobac@free.fr

Date de mise en ligne : 3 mars 2025.

## Avis administratifs

7397644001 - AA

### Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne

### Avis d'enquête publique relative à la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune de Fargues-sur-Ourbise

#### 1ER AVIS

Par arrêté G-2025-001, en date du 26 février 2025, le Président de la Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, relative à la mise en compatibilité du P.L.U de la commune de Fargues-sur-Ourbise dans le cadre d'une déclaration de projet pour la création d'une centrale photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière d'extraction de matériaux.

À cet effet, l'enquête publique sera ouverte à compter du 25 mars 2025 à 8 h 00 au 24 avril 2025 à 17 h 00 inclus pour une durée de 31 jours, à la mairie de Fargues-sur-Ourbise et au siège de la communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Mme Christine DOYEN a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par M. le Président du Tribunal administratif de Bordeaux.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ouverts à la mairie de Fargues-sur-Ourbise aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Far-

gues-sur-Ourbise, soit le mardi de 8 heures à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30, le jeudi de 8 heures à 12 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures et au siège de la communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne du lundi au jeudi de 9 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures et le vendredi de 9 heures à 12 heures 30, ou les adresser par écrit au commissaire enquêtrice, au siège de la communauté de communes, 2366, route des Châteaux, 47250 Grézet-Cavagnan, siège de l'enquête publique.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la communauté de communes à l'adresse suivante : [www.3clg.fr](http://www.3clg.fr) rubrique « Enquête publique relative à la mise en compatibilité n° 1 PLU Fargues-sur-Ourbise ». Le public peut également transmettre ses observations à l'adresse mèl suivante : [plu@3clg.fr](mailto:plu@3clg.fr)

Les observations ainsi transmises seront versées au registre ouvert au siège de la communauté de communes pour l'enquête publique.

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Fargues-sur-Ourbise :

- Le 25 mars 2025 de 8 h 00 à 12 h 00

- Le 24 avril 2025 de 8 h 00 à 12 h 00

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public, au siège de la communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne :

- Le 4 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00

- Le 15 avril 2025 de 9 h 00 à 12 h 00

À l'issue de l'enquête publique, le P.L.U éventuellement modifié de la commune de Fargues-sur-Ourbise sera soumis à l'approbation du conseil communautaire.

Le Président,  
Raymond GIRARDI.

### Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,187 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Autres légales

7397498201 - DL

### JUGEMENT DE DÉCLARATION D'ABSENCE

Par ces motifs, le Tribunal, statuant en audience publique contradictoirement après débats en chambre du conseil, en matière gracieuse, par jugement susceptible d'appel, déclare d'absence de : Bernard Etienne André GENTY, né le 29 décembre 1946 à Le Raincy (Seine-Saint-Denis), fils de Henri Jean GENTY, né le 16 février 1917 à Paris 14ème et de Lucette Louise Victorine DANBRI-COURT, née le 25 juin 1923 à Elbeuf (Seine-Maritime), demeurant en dernier lieu 17, avenue Outrebon à Villemoble (Seine-Saint-Denis), qui a disparu depuis 1993.

Ordonne que les extraits du présent jugement soient publiés dans deux journaux.

Visa du parquet : à Agen le 10 février 2025.

P/ Procureur de la République  
Noémie PAYSANT  
Substitut placée déléguée.

La centrale des marchés  
par MEDIALEX

# Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

[lacentraledesmarches.com](http://lacentraledesmarches.com)

IS  
OUS

NUISERIE

ARTISAN

RIE

ous-face

AUFFAGE

rique,  
ande

l.com  
jaronne

ale